

## Lecture archéogéographique d'un bocage vendéen

Des héritages planimétriques variés, de l'âge du Fer au <sup>xx</sup>e siècle

*Archaeogeographical reading of hedged farmland in Vendée: Varied planimetric legacies, from the Iron Age to the twentieth century*

**Magali Watteaux**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2395>

DOI : 10.4000/abpo.2395

ISBN : 978-2-7535-2129-2

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2012

Pagination : 57-80

ISBN : 978-2-7535-2127-8

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Magali Watteaux, « Lecture archéogéographique d'un bocage vendéen », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 119-2 | 2012, mis en ligne le 30 juin 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2395> ; DOI : 10.4000/abpo.2395

---

# Lecture archéogéographique d'un bocage vendéen

Des héritages planimétriques variés,  
de l'âge du Fer au xx<sup>e</sup> siècle

Magali WATTEAUX

Post-doctorante en archéogéographie (Université de Coimbra)  
CEAUCP (Coimbra, Portugal) / Équipe « Archéologies environnementales »,  
UMR 7041 (Nanterre, France)

Depuis Marc Bloch, les scientifiques développent sous le terme « bocage » une problématique qui constitue un véritable nœud pour la recherche sur les paysages français, à l'image des paysages dits d'open-field. En particulier dans les régions de l'Ouest de la France, le poids de cet objet est tel que toutes les études menées sur les paysages semblent devoir s'y rapporter. Mais ne s'avère-t-il pas finalement trop « envahissant », c'est-à-dire trop systématique dans les discours ? Ne correspondrait-il pas plutôt à un type agraire surdéterminé cristallisant beaucoup d'éléments jusqu'à constituer, de fait, un « collecteur hypertrophié », c'est-à-dire une sorte de vaste besace conceptuelle<sup>1</sup> ? Ayant déjà publié les réponses (affirmatives) à ces questions<sup>2</sup>, nous souhaitons aborder ici la dimension planimétrique de son étude. Car, en Vendée comme ailleurs, ce bocage obsédant occulte les autres paysages et limite les observations d'ordre morphologique.

Cette recherche a fait l'objet d'une thèse<sup>3</sup> couvrant une zone située dans le sud de la Vendée qui juxtapose plusieurs paysages : un espace embocagé,

---

1. Voir sur cette idée de collecteurs, LATOUR Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006 et CHOUQUER Gérard, *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris, Errance, 2008.

2. WATTEAUX, Magali, « Sous le bocage, le parcellaire... », *Études rurales*, n° 175-176, juil.-déc. 2005, p. 53-80 et « Le bocage : un paysage agraire surdéterminé pour les archéologues et les médiévistes », ANTOINE, Annie et MARGUERIE, Dominique (dir.), *Bocages et Sociétés*, Rennes, PUR, 2007, p. 121-132.

3. WATTEAUX, Magali, *La dynamique de la planimétrie et des réseaux routiers en Vendée méridionale. Études historiographiques et recherches archéogéographiques*, thèse (dir. Gérard Chouquer), Paris 1, 2009, 3 vol. Téléchargeable sur : [<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421955/fr/>].

la plaine de Fontenay-Luçon et la frange septentrionale du Marais poitevin (fig. 1). Cette diversité géographique offrait l'intérêt de pouvoir analyser conjointement deux types agraires traditionnellement opposés, le bocage et l'openfield. La littérature sur les paysages vendéens est particulièrement marquée par cette partition agraire car elle se double d'une catégorisation géologique frappante : le calcaire sous la plaine, les roches anciennes du Massif armoricain sous le bocage et le bri marin<sup>4</sup> sous le Marais poitevin. Les géographes Alain Chauvet et Jean Renard soulignent ainsi : « Toutes les descriptions traditionnelles du sud du département reposent sur l'inventaire successif des différents compartiments de l'espace naturel et il est commun d'opposer bocage, plaine et marais tant il y a une étonnante adaptation des économies agricoles et des paysages à la nature des sols [...]»<sup>5</sup>. Il nous a donc semblé intéressant de revisiter cette opposition entre bocage et openfield, qui constitue l'une des plus vieilles problématiques de la géographie historique. L'archéogéographie permet d'atteindre cet objectif en promouvant une archéologie du savoir géohistorique et en proposant des analyses multiscalaires de l'histoire de l'aménagement territorial, jusqu'à nos jours, grâce à l'analyse des photographies aériennes, cartes, données archéologiques, cadastres, bases de données géographiques, etc. – ici rassemblés dans un SIG. Il s'agit d'étudier l'espace des sociétés du passé, dans toutes ses dimensions, dans le but de contribuer à la reconstitution de l'histoire périodisée des formes (quand elle est possible) et à la connaissance des dynamiques de long terme qui constituent autant d'héritages<sup>6</sup>.

Pour autant, nous ne prétendons pas apporter de contribution à la question précise de la morphogenèse du « bocage ». L'archéologue peut suivre les étapes de l'histoire des haies, l'historien peut étudier le système agraire bocager et de ses implications sociales, mais l'archéogéographe ne peut que s'appuyer sur les derniers résultats de la recherche en ce domaine. Notre spécificité est ici de participer à la clarification du débat sur le bocage, d'une part en distinguant les différents niveaux de l'analyse, celui de la planimétrie ne se confondant pas toujours avec celui du modelé des formes (en l'occurrence les haies et leurs talus), et, d'autre part, en proposant une entrée qui permette de dépasser l'horizon unique du bocage dans les régions de l'Ouest de la France, en mettant l'accent sur la morphologie plutôt que sur les modelés. Pour cela, nous avons privilégié le raisonnement sur la forme plutôt que sur le modelé, c'est-à-dire

4. Les particules laissées par l'océan, qui a progressivement comblé l'ancien golfe des Pictons, constituent la « terre de bri » (ou argile à scrobiculaires), argile marneuse de couleur gris-bleuâtre, très compacte et dont l'accumulation en couches épaisses atteint par certains endroits 28 m. Voir : DUCLOUX, Jacques, *Carte pédologique de France à 1/100000. Fontenay-le-Comte. Notice explicative*, Olivet, INRA, 1989, p. 26.

5. CHAUVET, Alain et RENARD, Jean, *La Vendée. Le pays – Les hommes*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, 1978, p. 141.

6. Pour une présentation de la discipline, voir CHOUQUER, Gérard, « Crise et recomposition des objets : les enjeux de l'archéogéographie », *Études rurales*, n° 167-168, juil.-déc. 2003, p. 12-32 et *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Coimbra/Porto, CEAUCP, 2007.

**Figure 1 – Localisation de la zone d'étude en Vendée**

la cohérence morphologique d'un axe (homogénéité et continuité) plutôt que le statut et la fonction des différentes limites qui le constituent, et nous avons abordé la question de la planimétrie agraire sous un angle diachronique afin d'appréhender l'organisation des formes à de multiples échelles et de comprendre leur évolution sur la longue durée. Il ne s'agit pas de contester l'intérêt de la périodisation mais de rappeler que l'entrée par l'espace permet de découvrir des objets que l'entrée par la chronologie ne permet guère. C'est la forme qui introduit la dimension chronologique en renvoyant à telle ou telle étape de sa mise en place (au-delà de son évolution qui se fait ensuite sur la longue durée). Si l'exploitation agraire de ce secteur d'étude remonte au Néolithique nous parlerons cependant le plus souvent de formes médiévales ou modernes, à l'exception notable d'un grand réseau de formes dont les racines remontent à La Tène. Il ne s'agit pas d'une volonté de cantonner notre propos mais d'une conséquence de la nature de la documentation et de l'objet étudié. En effet, si l'occupation de ce secteur aux périodes protohistorique et antique est une évidence rappelée par les vestiges archéologiques découverts, l'analyse des documents planimétriques et des textes – plus nombreux que les données fossiles ici – met en avant certaines étapes de l'histoire, plutôt médiévale et moderne dans les secteurs actuellement embocagés. En l'absence d'autres données – archéologiques et paléoenvironnementales – ils sont les seuls « chapitres » que nous puissions ouvrir.

## Des unités morphologiques ponctuelles

Par l'expression « unité morphologique ponctuelle », on entend le niveau intermédiaire entre la masse parcellaire et les grandes formes organisatrices de la planimétrie<sup>7</sup>. Il s'agit d'un mode de groupement des parcelles en unités plus vastes que les quartiers de culture, mais d'un périmètre circonscrit et d'une superficie relativement restreinte. Les formes les plus courantes sont les ensembles circulaires, les quadrillages géométriques ponctuels, les réseaux radiaux, les limites curvilignes liées à un fait topographique. Ces formes ont été relevées à partir de la mission aérienne de l'IGN de 1950, complétée parfois par les limites figurées sur la carte topographique actuelle à 1/25 000 (fig. 2). Pour leur analyse et interprétation, nous avons exploité les cartes anciennes, les données de la photo-interprétation, de l'archéologie, des textes (*via* les publications des historiens) et, bien sûr, toutes les couches du SIG nécessaires à leur compréhension (formations géologiques et pédologiques, limites communales, réseau hydrographique, etc.). Ces unités apparaissent relativement peu présentes dans le secteur de la plaine (excepté les parcellaires de vigne), trahissant une histoire planimétrique en partie différente.

## Les corridors hydro-végétalo-parcellaires

Sur l'étendue de la fenêtre étudiée, on repère de nombreuses unités morphologiques créées par la présence de rivières, ruisseaux ou paléochenaux et dont le dessin en bandes le long des cours ressort nettement. Elles ne se résument cependant pas toujours au lit majeur du cours d'eau car elles peuvent se développer plus largement, hors des strictes limites des lits. Philippe Boissinot a proposé d'adopter la notion de « corridor », empruntée à l'écologie du paysage, pour les qualifier<sup>8</sup>.

La superficie totale de ces corridors couvre environ 3,1 km<sup>2</sup> pour un périmètre de 94,2 km, ce qui montre leur longueur importante pour une faible emprise en largeur. Ils couvrent essentiellement les substrats du Massif armoricain et les formations marno-calcaires du Lias. La plaine est en effet peu concernée – excepté quelques grandes vallées – en raison de l'enfoncement des nappes. En définitive, c'est toute l'hydrographie active qui a généré un parcellaire en corridor et/ou des prairies disposées en corridors<sup>9</sup>, à laquelle il faut ajouter les quelques grandes vallées sèches de la plaine. On peut donc, pour cette raison, parler plus précisément de « corridors hydro-végétalo-parcellaires ». Ils sont des réalités hybrides associant des éléments hydrographiques et anthropiques (limites parcellaires,

---

7. CHOUQUER, Gérard (dir.) *et al.*, *Autoroute A 85. Sections de Corzé à Restigné. Étude des formes du paysage*, Document Final de Synthèse, Tours, CNRS/UMR 9966, 1997, p. 69-70 et 93.

8. BOISSINOT, Philippe et BROCHIER Jacques-Elie, « Pour une archéologie du champ », dans CHOUQUER, Gérard (dir.), *Les Formes du paysage. T. 3 – L'analyse des systèmes spatiaux*, Paris, Errance, 1997, p. 35-56.

9. À quelques exceptions près, dans le massif forestier de Mervent.

routes, fossés en eau) géométriquement liés entre eux par isoclinie (identité d'orientation). Le nombre important des corridors et leur association construisent dans la planimétrie de véritables réseaux de corridors qui influencent profondément l'organisation des trames agraires (cf. *infra*).

La relation avec le réseau d'habitat apparaît également très forte puisqu'environ 80 % des habitats relevés sur les photographies aériennes de 1950 se trouvent à une distance inférieure ou égale à 200 m d'un corridor. Ce réseau apparaît donc étroitement imbriqué à celui des corridors, dans les secteurs où ils sont nombreux.

Ces formes hybrides socio-naturelles ont un impact très important dans le paysage et la planimétrie mais elles jouent également un rôle crucial dans les agro-systèmes grâce aux prairies qu'elles accueillent préférentiellement. L'étude archivistique de Myriam Doriath sur la région de Mareuil-sur-Lay au Moyen Âge a montré qu'à cette période – mais probablement avant aussi – ces prairies représentaient un élément fondamental dans l'exploitation des terroirs ce dont rend compte la variété du vocabulaire (prés, pâturages, pâtis, noues)<sup>10</sup>.

### ***Les unités morphologiques curvilignes***<sup>11</sup>

#### *Des unités morphologiques difficilement interprétables*

Un certain nombre d'unités morphologiques présentent un aspect globalement curviligne, voire circulaire, qui ressort assez nettement à l'analyse. Elles présentent parfois un dessin radial associé. Ainsi, l'unité morphologique n° 5 de La Morinière (fig. 3), au sud du village de Saint-Laurent-de-la-Salle, adopte un dessin grossièrement circulaire d'environ 2,3 km de diamètre. Au centre, le hameau de La Morinière a généré une petite étoile plus développée vers le nord. Le parcellaire interne n'adopte pas une organisation très lisible mais quelques parcelles montrent une disposition courbe. Malheureusement, l'absence de toponyme explicite et de donnée archéologique ne permet pas d'éclaircir l'histoire de cette unité. Si le fait qu'elle se trouve au centre de plusieurs petits bois et sur un versant du Massif ancien peut suggérer la trace d'un ancien terroir défriché au Moyen Âge, il est délicat de conclure en ce sens car rien n'assure que ces bois existaient déjà. La présence d'un toponyme en -ière au centre de l'unité (souvent rattaché au second Moyen Âge) et de quelques châteaux dans ses environs immédiats sont par ailleurs également insuffisants et inexploitable sans recherche archivistique approfondie.

---

10. DORIATH, Myriam, « Occupation du sol et peuplement dans la région mareuillaise, des origines à la fin du Moyen Âge », *Recherches vendéennes*, n° 1, 1994, p. 155-180, voir p. 174.

11. Nous empruntons ce qualificatif à André Meynier qui, constatant la prédominance des formes irrégulières et non circulaires, a proposé ce terme en 1966 dans l'article « La genèse du parcellaire breton », *Norois*, n° 52, octobre-décembre 1966, p. 595-610, voir p. 604.

Rappelons qu'on interprète traditionnellement ces formes comme des « clairières de défrichement », issues de la mise en valeur des terres aux environs du XII<sup>e</sup> siècle, depuis un habitat situé en son centre ou sur ses marges. Mais il est en réalité très difficile de soutenir ces interprétations, du moins dans le secteur étudié : si quelques chercheurs ont pu démontrer que certaines de ces ellipses correspondent très probablement à d'anciens espaces défrichés durant le second Moyen Âge<sup>12</sup>, nous n'avons pu, par manque d'informations historiques, effectuer cette démonstration. Il apparaît en effet que ces exemples extra-vendéens sont tous liés à un pouvoir – seigneurial ou monastique – et peuvent être, le plus souvent, interprétés grâce à des textes. Or ces cas de figure restent rares car, comme le précise Daniel Pichot, « la prise en charge par la même autorité d'un projet complet de mise en valeur n'est guère fréquente<sup>13</sup> ». Nous ne pouvons donc pas prétendre interpréter certaines de ces unités comme les témoins d'anciens terroirs et ou de projets médiévaux. Indépendamment des explications possibles et accessibles, ces ensembles morphologiques circonscrits marquent profondément les sols du Massif ancien et du Lias. Ils représentent donc une spécificité planimétrique qui distingue ce secteur.

#### *Des unités morphologiques récentes*

Quelques unités morphologiques (UM dans le texte) adoptent un découpage régulier et se situent sur des interfluves, renvoyant à une histoire plus récente de l'aménagement parcellaire (fig. 4). L'UM n° 6 des Éperons offre un bon exemple, parmi d'autres. Au nord de la ferme du Grand Retail, sur les communes de Mareuil-sur-Lay et Château-Guibert, on observe une forme radioconcentrique d'un kilomètre de diamètre au maximum. Sa forme est très nette et les limites courbes sont bien marquées dans le paysage. Au centre, les limites radiales parcellaires et viaires distinguent un carrefour remarquable sans habitat. Ces chemins séparent plusieurs quartiers de culture. L'unité morphologique se situe en tête de deux corridors sur un interfluve ; le carrefour est situé à 71 m NGF et les terrains environnants descendent en pente douce. Cette forme remarquable semble donc induite par une contrainte topographique qui fait converger les limites vers un point de crête. Sa présence à cet endroit précis pourrait s'expliquer par sa position exactement intermédiaire entre les fermes du Grand Retail et de Billy, situées de part et d'autre. Un enclos rectilinéaire non daté a été repéré par photographie aérienne dans la partie nord de l'unité, prouvant une occupation du secteur avant qu'il ne soit laissé en friches. La date du défrichement – et donc de la forme observée – est postérieure au milieu du

12. Voir par exemple MEURET, Jean-Claude, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*, Laval, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, 1993, p. 582-585, p. 608 et PICHOT, Daniel, « Paysage et société féodale dans l'Ouest de la France », dans ANTOINE, Annie et MARGUERIE, Dominique (dir.), *Bocages et Sociétés*, Rennes, PUR, 2007, p. 263-275.

13. *Ibidem*, p. 264.

XVIII<sup>e</sup> siècle car des landes sont figurées sur la carte de Cassini à cet endroit. Cette unité semble donc induite par l'oro-hydrographie et résulter d'une mise en valeur au XIX<sup>e</sup> siècle. Si cela n'exclut toutefois pas l'exploitation de ces interfluves à des périodes beaucoup plus anciennes, la planimétrie semble avoir été marquée ici par un aménagement relativement récent.

Un certain nombre de ces unités morphologiques renvoie en effet à une histoire récente, celle de la mise en valeur des interfluves dans le Massif ancien au XIX<sup>e</sup> siècle. Les dernières landes du Bas-Bocage vendéen ont été défrichées très tardivement, sous la pression démographique et grâce à l'amélioration des techniques agricoles<sup>14</sup>. Jusque là, les sols des versants et des vallées étaient préférés. À partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le chaulage généralisé des terres, l'abandon de la jachère et le défrichement des landes introduisent une bifurcation majeure dans l'évolution de l'agriculture sur les sols du Massif ancien<sup>15</sup>. La construction du réseau routier amorcé sous le Premier Empire, de nombreux chemins vicinaux après 1836 et la mise en service des voies ferrées à partir de 1866 accélèrent cette évolution<sup>16</sup>. Jean Renard a montré pour le pays talmondais – à l'ouest de notre secteur – que les défrichements de landes à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle furent importants et créèrent un bocage à larges mailles quadrangulaires<sup>17</sup>. Cette histoire est bien connue pour les régions de l'Ouest de la France. Louis Merle a observé le même phénomène dans la Gâtine poitevine où, à partir de 1850, grâce à l'abandon de l'assolement triennal et à l'introduction des prairies artificielles, les métairies auparavant situées à mi-pente près des ruisseaux afin de profiter des prairies naturelles, s'installent sur les croupes couvertes de brandes et de petits bois qu'elles se mettent à défricher<sup>18</sup>. Marcel Gautier décrit le même phénomène en Bretagne où les landes sont défrichées par les habitants des villages. Le parcellaire adopte alors un schéma géométrique très marqué<sup>19</sup>.

### *Des unités morphologiques en relation avec les bois et forêts*

Un certain nombre d'unités grossièrement circulaires se situent autour de bois ou de forêts. C'est le cas dans et autour de la forêt de Mervent (fig. 3). Il s'agit d'une grande forêt domaniale, au contact de la plaine, la plus

14. CHAUVET, Alain et RENARD, Jean, *op. cit.*, p. 39.

15. GAUTIER, Marcel, *La Vendée (Bas-Poitou). Esquisse géographique*, La Roche-sur-Yon, éd. Potier, 1949, p. 85. Voir aussi GAUCHER, Michel, *L'Agriculture vendéenne. Son évolution aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Les Sables-d'Olonne, Les Amitiés Sablaises, 1976, p. 9-11 et 22.

16. GAUTIER, Marcel, *op. cit.*, p. 86.

17. RENARD, Jean, « Le Talmondais : un petit pays entre terre et mer », dans RENARD, J. (dir.), *La Vendée. Un demi-siècle d'observation d'un géographe*, Rennes, PUR, 2005, p. 269-279, voir p. 273-274.

18. MERLE, Louis, « Le paysage agraire et l'habitat rural en Gâtine de la fin du Moyen Âge à nos jours », *Bulletin du groupe poitevin d'études géographiques*, t. 4, n° 1, 1951, p. 3-16, voir p. 12-13.

19. GAUTIER, Marcel, « Remarques sur la structure des champs bretons », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 48, 1941, p. 387-394.



vaste du Bocage vendéen (2 400 ha). Les unités morphologiques repérées pourraient correspondre à des surfaces plus ou moins anciennes gagnées sur la forêt. Par exemple, l'UM n° 10, implantée sur une hauteur surplombant un affluent de la Mère et au centre de laquelle se trouve une ferme au toponyme explicite, « Les Essarts ». Cette petite clairière et sa ferme sont déjà représentées sur la carte de Cassini. Son emplacement, sa forme et le toponyme suggèrent sans ambiguïté la nature de cette unité. Mais en l'absence de recherches archivistiques (nécessaires mais pas toujours suffisantes), il est impossible d'en dater l'apparition. Autre exemple : autour de Vouvant, le paysage de haies autour de la cité médiévale, jusqu'aux limites actuelles des deux massifs de la forêt de Mervent, évoque des haies « relictées » témoignant d'anciens déboisements. La place manque pour évoquer les autres exemples, qui ont en commun leur forme, leur localisation et la difficulté à les dater.

### ***Les unités morphologiques en bandes laniérées***

#### *Parcelles de clos de vigne*

Sur 800 km<sup>2</sup>, on rencontre logiquement de nombreuses unités morphologiques correspondant à d'anciens ou d'actuels quartiers de vigne. Dans la plaine, les zones au parcellaire très découpé indiquent d'ailleurs bien souvent des clos de vigne. Il en existe également dans le secteur embocagé, comme sur la commune de Château-Guibert où une unité morphologique tranche dans la trame des grandes parcelles du bocage par son dessin très laniéré. Ce dessin, sa position en terrasse, la proximité immédiate du village de La Mainborgère et surtout les deux microtoponymes « fief » suggèrent qu'il s'agit d'un parcellaire de vigne, du moins à l'origine.

#### *Parcelles en « peigne » et en « arêtes de poisson »*

Sur l'ensemble du secteur étudié, nous avons observé plusieurs villages-rues à partir desquels se développent des bandes plus ou moins régulières dans le parcellaire environnant (fig. 2, partie ouest). On les appelle pour ces raisons « parcelles en peigne » ou en « arêtes de poisson », selon le sens d'extension des parcelles. Parfois, quelques bandes parallèles à l'axe central viennent le doubler. Sans entrer dans le détail de chacun de ces exemples, précisons que nous ne disposons pas de dossier historique sur la fondation de l'habitat ou l'exploitation du terroir associé. Cependant, de nombreuses premières mentions remontent au Moyen Âge et quatre villages sont antérieurs à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : Saint-Martin Lars (1244), Féole (1215), Saint-Martin-des-Fontaines (1110) et Sainte-Radegonde-la-Vineuse (992). Cela confirmerait donc la datation fréquemment médiévale de ce type d'unités morphologiques.

Il convient néanmoins de rester très prudent sur une datation effectuée uniquement à partir de l'association entre la morphologie et une première

mention. L'exemple de Bourgneuf montre que ces formes peuvent être très récentes. Alors que ce nom pouvait laisser espérer une fondation médiévale sur le modèle des villeneuves, seules quelques maisons sont figurées sur le cadastre napoléonien de la commune de Marsais-Sainte-Radegonde (1827). Le village paroissial de Marsais, situé à l'est, s'avère plus ancien et plus développé. Le parcellaire à l'arrière des maisons de Bourgneuf est par contre bien laniéré et présente la même orientation qu'en 1950. Il s'agit donc non pas d'un village médiéval en peigne mais plutôt d'un parcellaire agraire laniéré, progressivement occupé par l'habitat, en particulier lors d'une phase importante de son développement, entre le milieu du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

Toutes ces unités morphologiques sont avant tout des ensembles ponctuels qui n'organisent pas, à petite échelle, les formes planimétriques. En outre, les unités curvilignes n'ont pas, le plus souvent, de rapport obligatoire avec le parcellaire. Comme le résume Gérard Chouquer à propos de ses recherches sur le tracé de l'A 85 en Maine-et-Loire, l'étude de ces unités présente au regard un « paysage mosaïque » constitué d'unités juxtaposées traduisant des faits historiques dont on peut parfois rendre compte<sup>20</sup>. Ici, l'interprétation en termes historiques s'est avérée le plus souvent décevante : les hypothèses de travail et les questions sont plus nombreuses que les éléments fiables et assurés. Le discours historique sur ces formes se heurte au manque de données qui s'explique en partie par l'inexploitation des documents écrits<sup>21</sup>. D'une manière générale, on perçoit néanmoins que ces faits planimétriques se rapportent essentiellement aux périodes médiévale et moderne. La lecture des unités morphologiques privilégie donc un certain état du modelé des campagnes ainsi qu'un certain « éclatement du paysage en cellules morphologiquement indépendantes<sup>22</sup> ». Il convenait donc de compléter cette analyse par la recherche d'autres cohérences morphologiques, à une échelle supérieure.

## **Un grand réseau de formation : la liaison entre plaine et bocage**

### ***Un grand réseau quadrillé souple et diachronique***

L'analyse morphologique a permis de reconnaître un grand réseau de formes organisé sur une base quadrillée souple (ouverture angulaire large, absence stricte de modules, grille non orthonormée) (fig. 5). Il couvre quasiment tout le secteur étudié et s'étend de manière forte vers l'est et le nord-est ce qui en fait le réseau majeur du Sud-Vendée<sup>23</sup>. Ce réseau est en

20. CHOUQUER, Gérard, *op. cit.*, p. 70.

21. Rappelons cependant que l'insigne pauvreté des textes anciens connus pose problème. La plus grande partie des archives médiévales du sud du département a disparu entre le XIV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle (guerres de Religion, de Vendée, incendies accidentels ou volontaires d'abbayes ou des bâtiments d'entrepôt d'archives).

22. *Ibidem*, p. 70.

23. Il couvre déjà 22 km de hauteur et 40 km dans sa plus grande largeur au sein de la fenêtre d'étude.

particulier très présent dans la plaine au point de constituer la trame de base du parcellaire et d'ordonner le plan de nombreux habitats<sup>24</sup>. Il constitue ce qu'on appelle, depuis une dizaine d'années en archéogéographie, un réseau « de formation », par opposition aux réseaux « de fondation » issus d'un projet intentionnel (mais qui se caractérisent par le même processus d'évolution). Plusieurs ont été mis en évidence dans d'autres régions<sup>25</sup>. Ils adoptent un dessin d'ensemble proche d'une forme géométrique mais sans en adopter la régularité. Ils peuvent être linéaires, le long d'un axe majeur, ou « surfaciques » selon une extension plus large, avec une orientation plus ou moins souple, un maillage serré ou lâche, une répartition spatiale diffuse ou ponctuelle et une extension variable. Ils dépassent toujours largement le cadre communal.

Ce réseau n'est pas le fruit d'une création volontaire et concertée par une société donnée à un temps T mais celui d'une structuration pluri-millénaire et d'une adaptation aux contraintes du milieu pour la mise en valeur des sols. La structuration du réseau suit en effet ici la topographie de la plaine qui s'incline doucement vers le sud-ouest depuis le nord-est, en direction de l'ancien golfe, respectant ainsi le sens d'écoulement des eaux.

Les données archéologiques ont montré qu'on le retrouve à toutes les périodes. La Tène finale apparaît néanmoins comme une phase clé dans l'enclenchement du processus de mise en réseau des formes. Pour autant, il est impossible de « dater » cette trame car elle est fondamentalement le résultat d'évolutions et de modifications apportées par les hommes au cours du temps. Elle n'est donc pas plus gauloise que médiévale, bien que la période laténienne corresponde à un moment important de son histoire, celui de son émergence. La période gallo-romaine poursuit et développe ce réseau et enclenche ainsi un processus d'auto-organisation des formes qui sera alimenté jusqu'à nos jours. Les unités morphologiques médiévales et modernes ne remettent en effet pas en cause son existence à petite échelle, bien qu'elles puissent localement introduire des ruptures et engendrer des conflits de formes. Il existe donc une indéniable et profonde influence du parcellaire ancien sur le parcellaire hérité que l'on mesure à l'aune de l'importance des phénomènes de transmission (résilience). Ceux-ci s'effectuent essentiellement par isoclinie et, parfois, par isotopie (transmission au même endroit) et par isoaxialité (transmission dans le prolongement de la forme). Aujourd'hui encore, ce réseau organise la majorité du secteur étudié et montre même une prégnance plus forte, témoignant d'une certaine « rigidification » de ses grandes lignes avec le temps.

---

24. Voir WATTEAUX, Magali, « Archéogéographie morphologique de la plaine sud-venéenne (85) », MARCIGNY, Cyril et CARPENTIER, Vincent (dir.), *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux dans le nord de la France, du Néolithique au Moyen Âge*, numéro spécial de la *Revue Archéologique de l'Ouest*, sous presse.

25. On trouvera l'essentiel de ces exemples dans CHOUQUER, Gérard (dir.), *Les Formes du paysage*, Paris, Errance, 3 tomes, 1996-1997.

Terminons d'un mot sur la chronologie de ce réseau. Pourquoi ne proposons-nous pas de remonter plus haut que l'âge du Fer alors que des travaux dans des régions voisines, en particulier en Normandie<sup>26</sup>, démontrent la capacité des sociétés de l'âge du Bronze à développer des parcelles? Le cas sud-vendéen est malheureusement pour l'instant bien moins riche et argumenté du point de vue archéologique et paléoenvironnemental. En outre, les données ne concernent principalement que la plaine et non les secteurs embocagés qui sont, dans le cadre de cet article, notre sujet. Avant la Tène finale, la carte du peuplement est mal caractérisée ainsi que la morphologie des établissements, ces derniers étant peu fossoyés et donc plus fragiles face à l'érosion engendrée par les travaux agricoles. Des sites de l'Âge du Bronze ont été occupés près des vallées du Lay, de la Smagne, de la Vendée, sur les rives de l'ancien Golfe mais aussi dans la plaine<sup>27</sup>. En outre, le nombre d'enclos circulaires repérés en prospection aérienne, probablement datés de l'Âge du Bronze et du premier Âge du Fer, suggère une anthropisation plus importante qu'on ne le pensait de la plaine<sup>28</sup>. Enfin, il faut rappeler l'importance des rives du Marais poitevin qui ont très tôt attiré les hommes, en particulier pour la production salicole dont on perçoit des indices probants dès le Bronze final voire au Néolithique<sup>29</sup>. Si la faiblesse des preuves dans la plaine ne rend probablement compte que d'un état de la recherche et d'une technique d'échantillonnage archéologique mal adaptée, il nous est impossible aujourd'hui d'identifier un phénomène de mise en valeur *générale* à cette période dans ce secteur. Du moins, la grande étape d'ouverture des paysages et d'émergence de la planimétrie qui en découle ne semble-t-elle intervenir qu'à partir de l'Âge du Fer. Nous ne disons donc pas que ces territoires n'ont pas été exploités avant La Tène mais qu'aujourd'hui, en l'état des connaissances archéologiques, la période qui semble marquer le plus fortement de son empreinte l'occupation du sol est celle de La Tène, et en particulier La Tène finale. Un seuil quantitatif et qualitatif semble franchi. Ces hypothèses seront probablement amenées un jour à être réévaluées lorsque la connaissance archéologique aura progressé sur cette question mais, en attendant, on ne perçoit un temps fort de l'occupation du sol, *avec des implications planimétriques*, que lors de La Tène. C'est ce que constatent également les chercheurs pour les planimétries bretonnes : « L'agriculture du second Âge du Fer et de l'antiquité

26. Voir les publications de Cyril Marcigny et CAROZZA, Laurent et MARCIGNY, Cyril, *L'Âge du Bronze en France*, Paris, La Découverte, 2007.

27. PROVOST Michel *et al.*, *Carte Archéologique de la Gaule. La Vendée (85)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996. POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, La Crèche, Geste Éditions, 1997.

28. Certains ont été fouillés dans le cadre des opérations archéologiques préventives sur le tracé de l'A 83 (le Pas-de-Noyer, La Coudraie, St-Linaire).

29. WELLER, Olivier, « L'exploitation protohistorique du sel du nord de la Loire à la Gironde », GUILLEMET, Dominique et PÉRET, Jacques (dir.), *Les Sociétés littorales du Centre-Ouest atlantique de la Préhistoire à nos jours*, tome 1, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers, 5<sup>e</sup> série, t. 4, Poitiers, 1998, p. 75-97.

redessine le territoire en un paysage parcellisé. L'organisation à l'époque romaine des terres agricoles en parcelles orthogonales est héritée d'un milieu ouvert largement exploité, structuré par des parcellaires dès le second Age du Fer (v<sup>e</sup> siècle-<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)<sup>30</sup> ».

### ***Au-delà de la plaine, adaptation du réseau aux corridors par distorsion***

La densité de ce réseau de formation varie fortement entre la plaine et la zone actuellement embocagée. La superposition des couches géologiques de la plaine avec les formes de ce réseau démontre la très bonne corrélation entre ces deux faits : 59 % des limites relevées s'inscrivent dans l'espace de la plaine calcaire. On pourrait donc *a priori* interpréter une corrélation forte entre le substrat et l'extension du réseau. Il convient toutefois de nuancer ce constat général. On trouve le réseau également sur les sédiments argilo-marneux du Lias, en particulier au nord-est du secteur, et il n'est pas complètement absent des roches schisteuses et gneissiques du Massif armoricain, en particulier aux environs de la forêt de Mervent et vers la faille de Chantonay. Néanmoins, dans la partie nord-ouest du secteur – au nord du Lay et jusqu'à la forêt de Sainte-Hermine – qui recouvre les couches géologiques du Massif ancien, elle est clairement tenue voire absente. Cette différence discrimine en négatif un espace à l'histoire morphologique distincte (cf. *infra*).

La densité plus forte du réseau dans la plaine s'explique par l'absence d'obstacle topographique et par la corrélation avec la logique agricole du réseau de formes. Dans la partie actuellement embocagée, le nombre et la variété des corridors hydro-végétalo-parcellaires et des unités morphologiques, ainsi que le caractère accidenté de la topographie, viennent compliquer le développement du réseau et introduire une variété importante des formes. C'est la raison pour laquelle, dans ces secteurs, le réseau est présent sur de petits espaces circonscrits, mais de manière très dense. Concentrons-nous par exemple sur la partie orientale du secteur, au nord de la Smagne et de la Longèves, entre Sainte-Hermine et la forêt de Mervent (fig. 6) : le relevé des formes fait ressortir plusieurs orientations principales, à NL 10°E, 20°E, 30°E et 45°E. L'amplitude des variations est donc très importante, jusqu'à  $\pm 35^\circ$  d'écart. Ce secteur apparaît morphologiquement très varié, sans cohérence d'ensemble. On peut donc se demander si nous avons affaire à une ou plusieurs trames. Cependant, lorsqu'on intègre à l'analyse la variable « corridors », les variations d'orientation apparaissent induites par le réseau hydrographique et ses corridors. Ces derniers infléchissent l'orientation du réseau selon une ouverture angulaire très large

---

30. GEBHARDT, Anne, MARGUERIE, Dominique, VISET, Lionel, BERNARD, Vincent et GAUDIN, Loïc, « Des premiers agriculteurs aux bocages armoricains, les données des disciplines paléoenvironnementales », dans ANTOINE, Annie et MARGUERIE, Dominique (dir.), *Bocages et Sociétés*, Rennes, PUR, 2007, p. 51-61 (p. 57).

parce qu'ils constituent les principaux morphogènes<sup>31</sup> à partir desquels se sont structurées les formes. Ainsi, cette grande trame de la plaine s'étend au-delà des terrains calcaires mais en épousant les contraintes de l'oro-hydrographie, beaucoup plus prononcées. Au nord-est de Sainte-Hermine, le réseau oro-hydrographique est orienté NNE/SSO et la trame agraire oscille donc entre NL 10°E et NL 25°E. Plus on se déplace vers l'est, plus le réseau hydrographique est orienté franchement vers le nord-est et plus la trame s'infléchit en ce sens, d'où la prééminence du réseau orienté à environ NL 45°E. À ces deux orientations principales s'ajoutent des formes discordantes – parce qu'elles s'adaptent au tracé des corridors – mais inscrites dans le prolongement des limites de la trame.

Nous pensons donc qu'il n'y a pas de sens à découper ces formes en plusieurs trames selon une orientation stricte dans cette partie de la fenêtre étudiée car il s'agit en réalité d'un seul et même réseau de formes, qui varie fortement en fonction de l'oro-hydrographie. Cette topographie plus « tourmentée » impose des adaptations plus nombreuses aux tracés parcellaires et explique l'articulation très souple du réseau aux données physiques. La meilleure preuve en est que, sur le versant opposé, de l'autre côté de la faille de Chantonay qui domine la plaine, le réseau se poursuit en reprenant son orientation initiale.

La transition avec la plaine est marquée au niveau des rivières de la Smagne et de la Longèves : on passe d'une limite viaire (chemin de Fontenay-le-Comte à Thiré) à deux limites hydrographiques marquant ainsi l'inversion hiérarchique des types de morphogènes organisant le réseau.

Les développements théoriques de Claire Marchand sur l'organisation et l'évolution des réseaux de formes apportent un éclairage intéressant sur ce phénomène<sup>32</sup>. Elle envisage les réseaux comme des systèmes qui évoluent et qui se pérennisent grâce, entre autres, à l'intégration d'éléments extérieurs appelés « variétés ». L'accroissement de ces variétés issues des perturbations entraîne, au niveau microscopique, des changements dans les éléments viaires et parcellaires et, au niveau macroscopique, des changements de la structure réticulaire globale. L'adaptation du réseau à ces destructions se traduit par la formation de caractères morphologiques divers tout en maintenant son identité globale. C. Marchand a distingué plusieurs types d'adaptation, qui sont toujours en interaction et ne sont pas figés puisqu'ils ne correspondent qu'à un état particulier du réseau, à un moment de son histoire :

– *par enchevêtrement* : lorsque les lignes du réseau s'entremêlent à celles des autres formes (cohabitation des réseaux sur un même espace sans prédominance) ;

---

31. Élément pérenne d'un paysage susceptible de provoquer l'orientation de nouvelles formes plus ou moins longtemps après son implantation.

32. MARCHAND, Claire, *Recherches sur les réseaux de formes. Processus dynamiques des paysages du Sénonais occidental*, thèse (dir. N. Gauthier), Tours, Université François-Rabelais, 2000.

– *par zonage* : lorsque le réseau occupe principalement des secteurs d'influence plus prononcée (par exemple, les réseaux linéaires qui se développent seulement le long d'un alignement) ;

– *par ajours* : lorsque le réseau se diffuse relativement uniformément mais est ponctuellement ajouré par des formes plus circonscrites (« trous ») ;

– *par distorsion* : lorsque le réseau s'adapte au relief ou à la forme d'un cours d'eau par exemple.

Le réseau sud-vendéen s'adapte à l'oro-hydrographie hors de la plaine par « distorsion ». Dans la plaine, on observe plutôt des ajours qui viennent trouer ponctuellement la trame.

Ce réseau minimise donc la dualité bocage/openfield en les associant dans une même trame agraire d'échelle supérieure, à l'image des réseaux routiers qui opèrent également une liaison forte entre eux<sup>33</sup>. L'analyse des réseaux de formes vient donc apporter sa contribution à la connaissance des paysages vendéens en démontrant qu'il existe des liaisons morphologiques entre eux.

### **Le nord-ouest du secteur : un paysage « en taches connectées »**

#### ***Un paysage qui résiste aux lectures morphologiques habituelles***

Le secteur au nord du Lay (limite nord-ouest de la fenêtre d'étude, fig. 7) se démarque. Il forme un ensemble cohérent qui se développe au-delà du cadre de l'étude, vers l'ouest et le nord. L'habitat y est plus dispersé et moins groupé, les parcelles sont plus grandes, les sols présentent des couleurs différentes (à tonalité blanche) et le réseau de formation, ailleurs dominant, est ici inexistant. L'analyse morphologique s'avère difficile car aucun réseau global n'est lisible : la planimétrie est fragmentée en une multitude d'orientations et aucune ne s'impose. Les quelques grandes limites relevées sont fortement corrélées au réseau hydrographique or, comme celui-ci présente une organisation en « bouquet », les formes principales adoptent donc une grande variété directionnelle. Pour autant, on ne retrouve pas les réseaux « fluvio-parcellaires » repérés et formalisés par Caroline Pinoteau sur les communes bocagères de Sorigny et dans le bassin-versant de l'Aubrière, en Indre-et-Loire<sup>34</sup>. Elle a suggéré un mode d'organisation des formes fondé sur l'association et l'hybridation des ruisseaux, des axes viaires et parcellaires de niveau supérieur et des limites de niveau intermédiaire induites par les précédentes. Il en résulte des ensembles

---

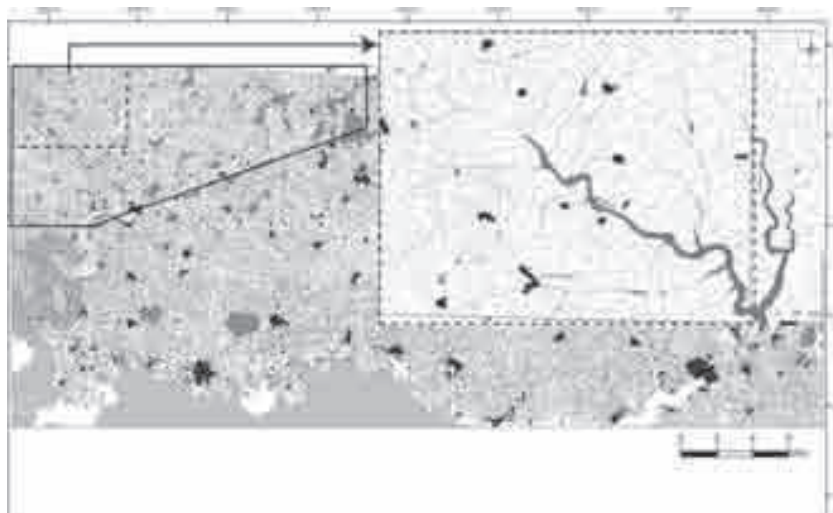
33. Voir sur cet aspect, WATTEAUX, Magali, « Les réseaux routiers en Vendée méridionale (85). Nouvelles approches archéogéographiques. », *L'émoi de l'Histoire*, dossier « Routes, chemins et sentiers », n° 32, 2010, p. 37-83.

34. PINOTEAU, Caroline, « Changer la carte, c'est changer l'objet », *Études rurales*, n° 167-168, juil.-déc. 2003, p. 247-262 et DI PIETRO, Francesca et PINOTEAU, Caroline, « Association de formes et de dynamiques dans le bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire) », *Études rurales*, n° 167-168, juil.-déc. 2003, p. 263-284.



morphologiques plus larges que les simples corridors des lits majeurs et qui constituent les éléments structurants de ces paysages ordinaires. La recherche de ces réseaux fluvio-parcellaires s'est ici avérée infructueuse. La topographie très différente explique ce phénomène : alors que les paysages analysés par C. Pinoteau sont des vallons faiblement encaissés qui sillonnent de petits plateaux en très faible pente, les cours d'eau du Bas-Bocage vendéen présentent un tracé heurté et accusent de petites mais brusques dénivellations locales, jusqu'à une cinquantaine de mètres, en raison de nombreux petits accidents tectoniques. Ainsi, les vallées sont étroites et encaissées et donc peu propices au développement de réseaux fluvio-parcellaires.

**Figure 7 – Le relevé des limites fortes et alignements remarquables dans la zone test du nord-ouest du secteur d'étude : un dessin parcellaire éclaté et dense (© Watteaux 2009)**



Le relevé des haies sur la mission aérienne de 1950 et la carte topographique actuelle à 1/25 000 n'a pas été plus utile : cela revient à dessiner quasiment toutes les limites parcellaires, et aucune organisation générale ne se dégage. Le modelé bocager n'est donc définitivement pas la bonne entrée pour comprendre les logiques *planimétriques* à l'œuvre, en tous les cas pas à une échelle globale. Enfin, le relevé des unités morphologiques présentant un mode de découpage cohérent fait émerger des ensembles plus ou moins grands formant des « blocs » qui se juxtaposent pour constituer une mosaïque hétérogène sans agencement global cohérent. La notion de « tache » développée par les écologues du paysage pour désigner les



bosquets et tout élément abritant de la faune et de la flore<sup>35</sup> s'avère ici assez parlante car ces taches peuvent s'apparenter aux discordances et à ces « blocs » ce qui donne un aspect « mosaïque » au parcellaire observé. Ces spécificités traduisent une histoire différente (du moins en partie) des autres zones étudiées.

### ***Un secteur à l'histoire planimétrique récente***

#### *Une terre de landes, de bosquets et de haies*

Les documents cartographiques anciens nous montrent des landes très étendues, installées sur le substrat schisteux dont les sols sont très acides, argileux (fonds de vallons) ou minces (sur les croupes et les versants) et dominés par le lessivage et l'hydromorphie<sup>36</sup>. L'ingénieur-cartographe Claude Masse décrit ainsi ce paysage dans son *Mémoire sur la carte des côtes du Bas Poitou et partie d'Aunis et de Bretagne...* (1704) : « Le reste du pays est peu cultivé, surtout en tirant vers l'intérieur du pays où les trois quarts des terres ne sont pas labourés, ne produisant que des bruyères ou landes<sup>37</sup>. » Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean-Alexandre Cavoleau évaluait à environ 1/10 la superficie du bocage occupée par les landes et indiquait qu'elles se situaient sur les hauteurs<sup>38</sup>.

Au regard des récentes avancées en sciences paléoenvironnementales, ces landes apparaissent pour une majorité d'entre elles comme le résultat de l'épuisement et de l'érosion des sols à cause de la surexploitation des forêts par les sociétés des âges du Bronze et du Fer, après les premiers déboisements néolithiques et même parfois dès la fin du Néolithique<sup>39</sup>. Daniel Pichot souligne quant à lui la responsabilité des hommes du Moyen Âge dans l'Ouest de la France qui, par leurs pressions sur les milieux forestiers (usages et défrichements), ont également contribué à la dégradation de la forêt au point de la faire disparaître ou de la transformer en landes<sup>40</sup>.

35. BUREL, Françoise et BAUDRY, Jacques, *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Paris/Londres/New York, Tec & Doc, 2000, p. 70.

36. CHAUVET, Alain et RENARD, Jean, *op. cit.*, p. 39. Voir aussi DUCLOUX, Jacques, *op. cit.*

37. Cote Bibliothèque Armée de Terre : 4°/133. Nous traduisons ici le texte pour plus de lisibilité.

38. CAVOLEAU, Jean-Alexandre, *Statistique ou description générale du département de la Vendée annotée et considérablement augmentée par Armand-Désiré de la Fontenelle de Vaudoré*, Marseille, Laffitte Reprints, 1978 (1<sup>re</sup> éd. 1844), p. 25-28.

39. Voir la thèse de GAUDIN, Loïc, *Les transformations spatio-temporelles de la végétation du nord-ouest de la France depuis la fin de la dernière glaciation. Reconstitutions paléopaysagères*, Rennes 1, 2004 et l'HDR de MARGUERIE, Dominique, *Interactions sociétés-milieux dans le nord-ouest de la France à l'Holocène récent : méthodologie et données archéobotaniques*, Rennes 1, 2009 (bien que leur propos concerne des secteurs situés au nord de notre terrain de recherche). Une synthèse utile sur l'apport des sciences paléoenvironnementales est publiée entre autres par ces deux chercheurs : GEBHARDT, Anne *et al.*, *op. cit.*

40. PICHOT, Daniel, « Les espaces collectifs et leurs usages dans l'ouest de la France (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », CHARBONNIER, Pierre, COUTURIER, Pierre, FOLLAIN, Antoine et FOURNIER, Patrick (dir.), *Les Espaces collectifs dans les campagnes (XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2007, p. 92-109, voir p. 98.

Si ces landes ont longtemps contribué à construire l'image de terroirs « pauvres », il convient de rappeler qu'aujourd'hui d'autres recherches archéologiques et historiques amènent à nuancer cette idée en montrant qu'elles constituaient pour les sociétés médiévales, avec les friches, des espaces exploités à part entière, essentiellement pour la cueillette, pour les terrains de parcours du bétail et pour l'approvisionnement en combustible ou en matériaux de construction<sup>41</sup>.

Les mises en valeur opérées par les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle ont contribué à renforcer le réseau des haies et constituent la dernière étape du processus d'embocagement. Celui-ci ne semble pas remonter au-delà de la période moderne car les mentions de haies sont très rares pour la période médiévale<sup>42</sup>. Il faut attendre la période moderne et la mise en place des métairies pour que se diffusent progressivement les haies jusqu'à ce qu'elles dominent tout le parcellaire. Le développement de ces grandes exploitations a en effet engendré un processus d'enclôture des terres en raison de l'obligation de clôture des terres de la métairie consignée dans les contrats. C'est du moins le schéma mis en évidence par le Dr Louis Merle en Gâtine poitevine<sup>43</sup> et qui – sous réserve d'une confrontation aux textes locaux – semble pouvoir aisément être appliqué à la Vendée voisine. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les *Mémoires* et les cartes de Claude Masse renvoient alors l'image d'un paysage d'enclos denses.

#### *Un habitat lié aux défrichements médiévaux et modernes*

L'analyse de la répartition des toponymes en -ière/-erie apporte des éléments intéressants pour comprendre la spécificité de cet espace mais aussi ce qui le rattache aux autres secteurs du Massif ancien. On dénombre, à partir d'un décompte réalisé sur la carte topographique actuelle à 1/25 000, 207 toponymes en -ière et 83 en -erie, situés majoritairement sur les terres du Bas-Bocage et dans l'Entre-Plaine-et-Bocage (fig. 8)<sup>44</sup>. La plaine, et encore plus le Marais poitevin, apparaissent « vides » au regard de l'abondance des exploitations en -ière et -erie sur les terres du Massif ancien et du Lias ce qui signale une histoire du peuplement en partie différente. On remarque plus particulièrement une forte densité de ces établissements dans le nord-ouest du secteur, confortant l'observation d'un habitat plus dispersé. Parallèlement, on constate que ces toponymes sont fortement corrélés au réseau des corridors et que les habitats d'élites<sup>45</sup> – du moins ceux encore

---

41. BURNOUF, Joëlle, *Archéologie médiévale en France. Le second Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 63.

42. DORIATH, Myriam, *op. cit.*, p. 75-76.

43. MERLE, Louis, *La Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, SEVPEN, 1958.

44. On note également que la plaine n'ignore pas ces fermes avec 12 % des entités.

45. L'expression « d'habitats d'élites » nous semble préférable au vocable « château » qui véhicule des représentations très orientées et une historiographie dont le travail est en cours de renouvellement. Dans cette catégorie volontairement vaste se trouvent des

en élévation et/ou figurés sur la carte de Cassini – semblent moins présents dans ce secteur nord-occidental.

Ces suffixes sont traditionnellement interprétés dans l'Ouest de la France comme la signature d'habitats médiévaux installés sur des terres nouvellement défrichées et appelés « hébergements ». L'historien Pierre Duparc les définit comme de « petite[s] exploitation[s] créée[s] aux dépens de la forêt, de la lande ou du marais dans plusieurs pays de l'Ouest » et « concédées en censive pour être cultivées par des hôtes qui y construisent leur maison<sup>46</sup> ». Il s'agit donc de tenures de défrichement individuel, à l'échelle d'une famille, raison pour laquelle elles adopteraient le nom de l'exploitant initial. Les historiens considèrent qu'elles apparaissent entre le <sup>x</sup><sup>e</sup> et le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle et revitalisent les anciens terroirs. Pour Daniel Pichot, cet habitat dispersé, certes très ancien, « a marqué de son originalité la mise en valeur et le contrôle de l'espace » dans l'Ouest de la France à cette période<sup>47</sup>. Ces terroirs n'étaient cependant pas inexploités auparavant. Les prospections ont mis au jour des indices d'occupation remontant au Néolithique<sup>48</sup>. Mais en l'absence de fouille, le nord-ouest du secteur semble bien « vide » d'occupations archéologiques et l'héritage dominant du réseau d'habitat est celui du second Moyen Âge et de la période moderne. Ainsi, alors que la thèse d'un décollage économique *via* les « grands défrichements » aux environs de l'an Mil est aujourd'hui invalidée par l'archéologie et les sciences paléoenvironnementales, il reste toujours acquis qu'un nouveau type d'exploitation agricole émerge dans l'Ouest de la France, en lien avec des aménagements de terroirs, et qui a souvent adopté des toponymes aux suffixes en *-ière* ou *-erie*.

Il convient cependant d'appeler à la prudence car cette association ne saurait être explicative pour tous les habitats. Ainsi, la confrontation entre le cadastre napoléonien et le cadastre des années 1930-1950 montre l'apparition d'un certain nombre de lieux habités, notamment dans les marais breton et poitevin, portant justement ces toponymes (ou des hagiotoponymes). Les questions linguistiques trouvent donc des explications qui dépassent les seules contingences historiques. De ce fait, il s'agit de toponymes renvoyant à toutes les périodes, depuis le second Moyen Âge.

### *Le système des métairies et borderies*

On distingue deux types de découpage parcellaire dans la planimétrie : de grandes parcelles attachées à des métairies et de petites parcelles orga-

---

habitats très différents et de toutes les échelles sociales, du petit manoir de hobereau à la résidence princière.

46. DUPARC, Pierre, « Les tenures en hébergement et en abbergement », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° CXXII, 1964, p. 5-88, voir p. 12-16.

47. PICHOT Daniel, « L'habitat dispersé dans les pays de l'Ouest de la France du <sup>x</sup><sup>e</sup> au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle : état de la question », CURSENTE Benoît (dir.), *L'Habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, p. 65-96, voir p. 84.

48. PROVOST, Michel *et al.*, *op. cit.* Voir aussi VALOTTEAU, François, *Le Néolithique de la vallée du Lay. Point des connaissances*, mémoire de maîtrise (dir. J.-P. Demoule), Paris 1, 1996.

nisées de manière plus « anarchique » qui composent les borderies, exploitations agricoles beaucoup plus modestes en taille et en revenus (fig. 9). Les exemples abondent et ces types d'exploitations agricoles étant bien connus nous ne les présenterons pas. Les géographes Alain Chauvet et Jean Renard ont décrit ces deux systèmes fonciers pour le xx<sup>e</sup> siècle dans les bocages vendéens<sup>49</sup>. Certaines de ces métairies sont issues d'un défrichement tardif, durant le xix<sup>e</sup> siècle voire le début du xx<sup>e</sup> siècle. Ces dernières, prises sur les landes, viennent ainsi compléter l'exploitation des terroirs dans ce secteur.

Si cette association métairies/borderies représente une caractéristique essentielle des terroirs embocagés, elle n'est pour autant pas absente dans l'openfield de la plaine. Cependant, cette situation reste beaucoup plus rare et on ne retrouve pas, le plus souvent, de tels contrastes de formes. La plaine connaît plutôt une autre histoire planimétrique : celle de la mise en place des quartiers de culture et de ses subdivisions qui, à partir du second Moyen Âge et à l'époque moderne, construisent l'openfield (au sens d'un système agraire moderne).

### ***Une planimétrie complexe et multiforme***

La planimétrie du nord-ouest du secteur apparaît donc complexe et multiforme. Ce secteur présente un habitat très dispersé, dominé par des toponymes en -ière et -erie, caractéristiques de l'habitat médiévo-moderne dans l'Ouest de la France et imbriqué au réseau des corridors directement induit par une hydrographie foisonnante et où les sites d'élites sont souvent moins nombreux qu'ailleurs. À cela s'ajoutent des unités morphologiques variées qui témoignent surtout d'aménagements postérieurs à l'Antiquité (au regard de la planimétrie) et une partition entre des formes agraires associées aux métairies ou aux borderies. Le concept de « paysage en taches connectées » des écologues du paysage qualifiant des bosquets et habitations juxtaposés à des corridors végétaux<sup>50</sup> s'avère intéressant à transférer pour qualifier ce paysage d'un point de vue morphologique car il rend bien compte, visuellement, de l'agencement de réalités ponctuelles et variées. Enfin, à ces formes s'ajoute le modelé bocager qui unifie cette diversité.

Toutes ces informations révèlent une histoire de la mise en valeur des sols et du peuplement largement organisée par les corridors et visiblement moins orientée par les seigneurs que par des exploitations individuelles et familiales des époques médiévale et moderne.

### **Conclusion : des styles parcellaires hérités**

L'analyse morphologique de cette fenêtre de 800 km<sup>2</sup> en Vendée a permis d'identifier trois espaces différents :

---

49. CHAUVET, Alain et RENARD, Jean, *op. cit.*, p. 68-70.

50. BUREL, Françoise et BAUDRY, Jacques, *op. cit.*, p. 70-71.

**Figure 9 – Parcelles de métairies et de borderies à l'est de Mareuil-sur-Lay sur le cadastre napoléonien (section B1 du Bourg, 1820)**



– dans la plaine : un espace ouvert, très anciennement cultivé, dominé par un grand réseau de formation, mais ajouré par endroits par des unités morphologiques ;

– entre Sainte-Hermine et la forêt de Mervent : le réseau de formation se prolonge ici au prix de distorsions qui permettent d'adapter ses limites au dense réseau des corridors induits par l'hydrographie, le tout associé à de nombreuses unités morphologiques ponctuelles ;

– dans le nord-ouest du secteur : la logique parcellaire est induite par le réseau hydrographique, lui-même varié dans ses orientations. Viennent s'y ajouter les dépendances locales aux chemins et l'impact des différents modes d'exploitation et de propriété des sols, métairies et borderies, qui créent des contrastes importants dans la planimétrie. Enfin, des unités morphologiques circonscrites, héritages d'aménagements de la période médiévale jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, adoptent des formes curvilignes, radiales ou quadrillées. Des défrichements récents de landes (XIX<sup>e</sup> siècle) sont venus ajouter une dernière touche au dessin d'ensemble.

Ces trois zones aux comportements morphologiques distincts témoignent de « styles parcellaires » différents. Gérard Chouquer les définit comme l'« agencement du dessin parcellaire dont on pense qu'il indique des héritages morphologiques<sup>51</sup> ». Cette notion se rapproche de celle de « patron paysager » formulée par les écologues du paysage : ils dénomment ainsi l'arrangement spatial de la mosaïque (taches) et des réseaux (corridors), ce qui leur sert à comparer structurellement plusieurs paysages<sup>52</sup>. Cette forte opposition du dessin parcellaire rend compte d'états antérieurs, d'héritages complexes. Cependant, les situations anciennes qui provoquent les héritages ne sont peut-être pas elles-mêmes les toutes premières. Elles sont seulement celles qui nous sont accessibles grâce aux documents. On peut, pour cette raison, dire que le secteur étudié comporte trois styles parcellaires *hérités* qui se distinguent grâce à l'analyse morphologique. On peut y ajouter un quatrième : le style parcellaire issu des entreprises d'assèchement du Marais poitevin<sup>53</sup>.

La notion de « style parcellaire hérité » s'avère *in fine* plutôt féconde car elle permet de transcender la distinction traditionnelle entre bocage et openfield qui menait dans une impasse, en proposant de réorganiser les données selon un autre découpage scientifique dont la logique est avant tout morphologique. Le parti pris de départ de ne pas se concentrer sur un seul type de paysage – bocage ou plaine – s'est donc avéré payant car l'analyse morphologique a montré que cette distinction n'était pas pleinement opératoire. Il existe certes des différences très générales au niveau du

51. CHOUQUER, Gérard, *L'Étude des paysages : essai sur leur forme et leur histoire*, Paris, Errance, 2000, p. 190.

52. BUREL, Françoise et BAUDRY Jacques, *op. cit.*, p. 70.

53. Voir les travaux de SARRAZIN Jean-Luc, « Maîtrise de l'eau et société en marais poitevin (vers 1190-1283) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 92, 1985, p. 333-354 et SUIRE, Yannis, *Le Marais poitevin, une écohistorie du XVI<sup>e</sup> à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2006.

réseau d'habitat (groupé/dispersé), au niveau des réseaux routiers (lisibles/atomisés), au niveau des masses parcellaires (très découpées et régulières/grands blocs irréguliers) et au niveau des modelés (ouverts/haies), mais il existe des degrés entre ces deux extrêmes qui viennent sérieusement nuancer le schéma :

- l'habitat peut être plus ou moins dispersé : de la ferme au petit bourg, en passant par le gros hameau;
- le réseau routier est moins atomisé qu'on le dit et intègre des itinéraires régionaux et supra-régionaux;
- il existe dans le bocage des ensembles parcellaires très découpés (borderies);
- la haie n'est pas inexistante dans la plaine et l'Entre-Plaine-et-Bocage présente un espace intermédiaire entre la plaine et le Bocage;
- des aménagements géométriques réguliers d'ampleur locale existent aussi dans le bocage;
- le grand réseau de formation est également organisateur de certaines zones embocagées.

Il ne s'agit pas de dire que cette lecture archéogéographique exclut celle fondée sur la dichotomie bocage/openfield – réalité moderne et actuelle – mais, au regard de la logique planimétrique, cette dernière n'est pas la plus pertinente. L'organisation des formes agraires transcende cette opposition des modelés. Le grand réseau de formation concerne en effet aussi bien la plaine, l'Entre-Plaine-et-Bocage que le bocage de l'est du secteur. Au contraire, le nord-ouest de la fenêtre répond à d'autres logiques. La morphologie a donc toute sa place et toute légitimité pour participer à la rénovation des discours sur les paysages dans l'Ouest de la France, grâce à une approche qui met l'accent sur les hybridations, les dynamiques, les associations et les conflits d'échelles plutôt que sur les typologies et la seule chronologie.